

Image not found or type unknown



Procédure VGE et changement des kits de freins

Par **sbenkaouar**, le **10/01/2017** à **11:49**

Bonjour, Suite à un accident responsable (mais sans autre véhicule concerné) l'expert mandaté par mon assureur a lancé une procédure VGE. Au départ pour que je remplace un amortisseur vu que le garage devait changer le premier à cause du choc. Jusqu'à là j'étais d'accord. Mais maintenant on me demande de changer les kits de freins arrières or je croyais que les freins n'entraient pas en compte dans la procédure VGE. Et que ma voiture a bien survécu le contrôle technique il y a moins d'un an... Quelqu'un en saurait-il plus??